**Rapport**

**Atelier national sur la Régénération naturelle assistée (RNA) Projet Eco-Agric du Sahel Ouest (World Vison).**



**Aspects organisationnels et accompagnement sur la RNA au Mali.**

**AZALAï Grand Hotel Du 31 juillet au 1er Août 2014 Bamako**

*Bréhima KONE*

**Introduction**

L’an 2014, du 31 juillet au 1er s’est tenu à Azalaï Grand Hotel de Bamako, l’Atelier national sur la Régénération naturelle assistée (RNA) organisé par le projet Eco-Agric du Sahel Ouest (World Vison).

Il est ressorti des différentes présentations et discussion sur le sujet, que la protection ou l’assistance à la régénération naturelle du peuplement ligneux des champs revêt un réel intérêt dans les programmes de développement de la société civile (Sahel Eco, la Direction régionale de l’environnement Mali, Ghana FMNR Program…etc.), les programmes de recherche (ICRAF). Toutefois, sa mise en œuvre dans le cadre d’une stratégie globale et à long terme a nécessité des recherches sur les facteurs qui influent sur ces rejets naturels dans les parcs.

Il ressort des évaluations effectuées sur les parcs inventoriés dans la zone semi-aride du

Mali que la densité des régénérations (sujets à hauteur inférieure ou égale à 1 m) est plus forte dans les champs de brousse (236 souches/ha) et sur les sols lourds (182 souches/ha) sur sols sablo-argileux contre (90 souches/ha) sur sols sablonneux). Ces résultats attestent donc que la culture continue est préjudiciable au développement des jeunes plants et ce, malgré un apport régulier de fumure sous forme de fumier et de compost.

Pour les espèces agroforestières les plus sollicitées par les populations, la densité est plus élevée dans les champs de brousse (39 pieds ha-1) que dans les champs de case et les jeunes jachères (environ 12 pieds). De même, la régénération naturelle est plus favorisée plus dans les champs cultivés à la houe (63 plants ha-1) que dans ceux travaillés à la charrue (9 plants ha-1). La stratégie de gestion de la régénération dans les champs doit consister à décider d’une intervention appropriée en fonction du niveau de la régénération. À cet effet, il est suggéré de recourir à l’indice de régénération (IR).

Cet indice, qui résulte du rapport densité de la régénération sur densité des arbres adultes, renseigne sur le niveau de la régénération et peut orienter les interventions à effectuer sur les formations naturelles ou le parc agroforestier avec comme fondamental la prise en compte des aspects organisationnels et accompagnement de la RNA.

Le groupe III qui a planché sur ces aspects organisationnels et accompagnement de la RNA a fait les propositions suivantes :

**Tableau 1 : ASPETS ORGANISATIONNEL ET ACCOMPAGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Etat des lieux | Contraintes | DEFIS | SOLUTIONS/RECOMMANDATIONS |
| Existence d’un groupe national (CNOP, AEDD, ICRAF, NEF, Sahel Eco, etc.) | Manque de financement | Rechercher le financement  S’auto fonctionner | Mettre en place un secrétariat permanent |
| Existence d’un groupe régional | Manque de financement  Faible coordination | Rechercher le financement  S’auto fonctionner | Redynamiser le cadre de concertation régional |
| Existence de politique (PDA) et texte réglementaire | Faible diffusion du PDA | Rendre accessible et vulgariser les textes du PDA | Mettre en place un cadre d’échanges de communication et d’information |
| Existence des organisations paysannes autour de la RNA | Faible structuration des OP | Rendre opérationnel les OP autour de la RNA | Accompagner/renforcer la capacité des OP |
| Existence de Projet/programme d’appui à la RNA (DGIS) | Délai d’exécution des projets/programme  Absence de coordination entre les partenaires | Chercher un financement pour les projets /programme à long terme | Harmoniser les interventions des projets/programme |
| Existence de ressources humaines | Problème de mise à niveau | Mettre en place un mécanisme de recyclage | Mettre en place les programmes de formation |
| Inexistence de base de données de la RNA au niveau national | Manque de capitalisation | Mettre en place un dispositif cohérent de collecte de données | Faciliter l’accessibilité aux informations |

1. **Echelle communale**

A la base, la contrainte à la RNA est d’ordre prélèvement de la resource par coupe frauduleuse. La solution envisageable à cette fraude est la mise en place d’un comité. Alors que la portée du comité devrait se résumer à la réduction de la coupe frauduleuse et autres mutilations opérées par les hommes ; sa limiteva être la difficulté à réduire les dégâts causés par les femmes.

A la faveur d’améliorer toujours les aspects organisationnels et accompagnement de la RNA, il y a lieu d’intégrer les femmes à la composition du comité afin de favoriser la prise en compte des dimensions sociales, renforcer lescapacités par la formation, l’encadrement, la formalisation du comité, la dotation en badges, la mise en œuvre des règles de sanctions pécuniaires Ces différentes mesures doivent contribuer à la réduction significative de la coupe frauduleuse et autres formes de mutilation exercée sur les ligneux, l’émergence d’un potentiel ligneux au niveau de toutes les exploitations et la prise de conscience collective.

Toujours dans ce cadre organisationnel et accompagnement de la RNA, il y a lieu de définir la mission dévolue au comité. Il peut se résumer ainsi :

* Favoriser les échanges inter- producteur
* Aller à la diffusion de l’information, la sensibilisation, l’encadrement
* Renforcer les capacités des couches socio professionnelles
* Multiplier les missions de dissuasion
* Renforcer la sécurisation des producteurs
* Engager tous les acteurs
* Prendre conscience que la RNA est une technique simple et peu onéreuse
* Prendre conscience que la technique est reproductible
* Faire ressortir que la gestion de RNA rentre dans le cadre de la gouvernance locale des ressources
* Prendre conscience que la gestion de la RNA est une initiative locale

Cependant force est de reconnaître que les contraintes à la mise en place de la RNA réside en sa sécurisation, à la difficulté d’application de la législation forestière sur la jachère. A ce niveau, le fil d’Ariane réside dans les contours de mise en place d’un plaidoyer en faveur de la RNA, d’institutionnaliser une fête de la RNA, de multiplier le cadre d’échange et de partage d’expérience à l’échelle nationale et sous régionale, de développer les stratégies de communication de masse, de prendre en compte la RNA dans le programme scolaire, d’assouplir et de vulgariser le code forestier.

1. **Echelle régionale**

Le constat est la démotivation des paysans par rapport à la gestion des arbres à cause des pratiques répressives des services forestiers par rapport à plusieurs cas signalé. En effet les jachères de plus de 10 ans tombent dans le domaine forestier (Loi N° 95-004 du 18/01/95) et aussi la délivrance des permis d’exploitation dans les domaines champêtres et jachères régénérés.

La stratégie de plaidoyer sur la RNA au Mali doit composer d’abord avec les processus de formation des acteurs locaux (Elus et associations paysannes) sur les textes de GRN en mettant un accent particulier sur les contradictions entre les textes d’une part et les contradictions entre les textes et les pratiques des agents forestiers d’autre part et aussi la dénonciation de ces contradictions au cours des rencontres à tous les niveaux. Il y a encore lieu de poursuivre dans le même élan par la mise en place du groupe d’apprentissage sur l’agroforesterie au niveau national, à intégrer la coalisation RRI pour la clarification du statut de l’arbre champêtre, redynamiser le groupe d’apprentissage pour en faire un groupe national de promotion de la RNA. A cela il faut approfondir l’étude sur l’analyse des textes (LOA, Code forestier, charte pastorale, code domanial et foncier et les textes de la décentralisation) pour identifier les opportunités et les contraintes de la responsabilisation du paysan pour la gestion des arbres hors forêt. Le partage des résultats de cette étude avec les différents acteurs sous la présidence du HCC complète ce dispositif des aspects organisationnels et accompagnement de la RNA. Les autres étapes résident dans l’identification des partenaires stratégies (CNOP, HCC, Assemblée nationale, Réseau Réussir la décentralisation, l’association des municipalités, les coordinations régionales des ONG), l’élaboration d’un plan stratégique de plaidoyer sur le statut de l’arbre champêtre porté par le CNOP et le HCC, la désignation de points focaux au niveau du HCC et la CNOP, l’organisation de caravane des décideurs pour voir les bonnes pratiques au sahel ; l’organisation de débats contradictoires sur la télévision nationale sur la thématique du statut de l’arbre champêtre et enfin organiser les visites de l’expérience de RNA au Niger avec les décideurs nationaux. Toutes les structures citées ici, ressortent dans le tableau 1.

Cette approche sur ces aspects organisationnels et accompagnement de la RNA bien documentée dans la zone de Zinder et de Maradi au Niger a permis de récupérer au désert plus de 4.8 millions ha de terres arables.

**Conclusion et Recommandations**

Poursuivre des actions entreprises par le HCC et la coalition RRI ;

Utiliser la presse écrite pour produire des articles sur la RNA dans le cadre du programme Alliance des Ecosystèmes

Organiser un jury citoyen sur l’agriculture écologique en mettant un accent particulier sur la RNA avec IFAAES